



## Compte-rendu de la réunion plénière de la commission sportive territoriale du 7 mai 2019

**Présents :** Patrice Bossard (COC IDF), Jocelyne Brodin (COC 92), Maryse Brunet-Engramer (COC IDF), Stéphane Casart (COC 95), Martine Cormerais (COC 94), Franck Dezeure (COC 77), Farid Gherram (CTF 93), Frédéric Jury (COC IDF et CTF 91), Emmanuelle Klein (CTF 92), Jean-Philippe Mennesson (CTA IDF), Christian Pastor (président COC IDF), Dominique Renaud (COC 77), Marcel Turbian (COC 93), Christian Zakarian (COC IDF), Nicolas Zajac (COC IDF)

**Absent et/ou excusé :** Frédéric Badin (COC IDF), Didier Brun (COC 93), Bruno Chevreau (COC 78), Guy Le Noach (COC 75), Fabrice Le Roy (CTF 95), Alain Mouchot (COC 91), Philippe Pudelko (Pdt 94), Audrey Schohn (COC 78), Richard Uzan (COC IDF)

*Ouverture de la séance à 19h30*

### QUALIFICATIONS CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 FÉMININS POUR LA SAISON 2019-2020

La COC a reçu 18 dossiers de clubs et ententes pour la saison 2019-2020, le règlement IDF prévoit jusqu'à 18 candidatures donc à l'unanimité, tous les clubs ayant posés leurs candidature seront présentés à la COC nationale :

Ent. Aulnay/Blanc-Mesnil  
Stella Sport St-Maur  
Ent. Noisy/Gagny  
HBC Serris VE  
Cergy HB  
Ent. Féminine Centre Yvelines  
Ent. Paris Galaxy  
CSM Finances  
HB Brie 77  
Issy-Paris Hand  
Ent. Palaiseau Ouest-Essonne  
ES Montgeron  
Villemomble HB  
CSA Kremlin-Bicêtre  
Ent. Mont-Valérien  
CM Aubervilliers  
ES Colombienne  
Ent. Bondy/Bobigny

### QUALIFICATIONS CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 MASCULINS POUR LA SAISON 2019-2020

La COC a reçu au départ 19 candidatures mais l'Ent. Métropole 78 s'est désisté avant la plénière, la COC fédérale nous accordant 14 places, elles seront répartis de cette façon :

1. En application des règlements IDF, 10 clubs sont qualifiés directement pour la saison 2019-2020 :
  - US Créteil
  - Tremblay-en-France HB
  - Ent. Massy Ouest-Essonne
  - Ent. Élite Val-d'Oise
  - Ent. Paris Galaxy
  - Ent. Livry-Gargan / Montfermeil
  - AC Boulogne-Billancourt
  - US Ivry
  - Ent. Pontault / Torcy
  - Ent. St-Quentin-en-Yvelines / Grand Parc

2. Les autres clubs ou conventions devront passer par un barrage sauf si l'un d'eux gagne le championnat élite moins de 17 ans.

Les équipes seront réparties en 2 poules de 4 ; si aucun de ces clubs ne finit champion de l'élite moins de 17 ans, il y aura alors 4 places et donc les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le championnat de France moins de 18 masculins 2019-2020 / si l'un de ces clubs termine à la 1<sup>re</sup> place du championnat élite moins de 17 ans, il y aura alors 3 places pour 7 équipes donc les 1<sup>er</sup> de chaque poule seront qualifiés et il y aura un barrage entre les 2<sup>es</sup>.

POULE 1		POULE 2	
1	Villemomble HB 93	1	Bois-Colombes SHB 92
2	Ent. Lagny / Serris 77	2	HB Brie 77
3	Ent. Sud-Est 91	3	Ent. Seine-Nord 92
4	Levallois SC 92	4	AS S <sup>t</sup> -Mandé 94

## VALIDATION DU PROJET COC 2019-2020

### 1. Règle de surclassement de moins de 15 à moins de 18.

la proposition a été adoptée à l'unanimité des présents

### 2. Projet plus de 16 ans masculins

la proposition a été validée pour un vote en AG ligue. Il a été précisé que si ce projet est adopté en AG la COC pourra proposer un projet similaire pour les féminines avec effet immédiat contrairement au projet masculin.

### 3. Championnat vétérans

la COC a proposé de ne plus limiter les types de licences dans cette catégorie de jeu, proposition adoptée à l'unanimité

### 4. Championnat moins de 20 ans

Les membres présents ont validé à l'unanimité la suppression de ce championnat

### 5. Règlements de qualifications championnat de France 2020-2021 moins de 18 ans masculins

Le mode qualification proposée par la COC écrit en collaboration avec les techniciens a été adopté à l'unanimité.

### 6. Règlements de qualifications championnat de France 2020-2021 moins de 17 ans féminins

Le mode qualification proposée par la COC écrit en collaboration avec les techniciens a été adopté à l'unanimité.

### 7. Passage de moins de 17 à moins de 18 masculins

À l'unanimité des présents, le vote sera validé en AG ligue

### 8. Modification de la formule du challenge moins de 13 ans

La règle de participation proposée par la COC a été adoptée à l'unanimité des présents.

La nouvelle formule a été validée à l'unanimité des présents, certains présents auraient souhaités qu'elle soit validée en plénière mais du fait qu'il y aura une réduction d'ayants droits d'autres préfèrent un vote en AG ligue donc la formule sera votée en AG.

### 9. Coupe de la ligue des clubs nationaux

Au vu du peu de participation des clubs nationaux cette année, la COC a proposé de rendre obligatoire cette coupe ou la supprimer, les membres présents ont validé à l'unanimité le vote en AG ligue

## QUESTIONS DIVERSES

Il a été demandé quand serait mis à disposition le calendrier ligue pour que les comités puissent faire le leur, la COC a répondu que la fédération n'a toujours pas envoyé le calendrier fédéral qui un peu compliqué à faire pour la saison prochaine du fait que les JO ont lieu tôt en 2020.

Fermeture de la séance à 21h30.



Christian Pastor, président de la commission